Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1984)
Heft: 740

Artikel: M. Victor Lasserre erre
Autor: Burri, Marcel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017078

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

formation politique à laquelle ils appartiennent. La date choisie pour ce happening, l'accent mis lourdement sur la dignité professionnelle des signataires, le sens de cette manœuvre de dernière heure est clair: il s'agit d'abord de brouiller les pistes politicardes, et non d'éclairer le débat de fond. Les questions posées par les initiatives sont assez délicates pour que les citoyennes et les citoyens qui cherchent eux-mêmes à se déterminer nettement pour le 23 septembre ne s'embarrassent pas de ces tardives magouilles estivales.

A l'examen de cette liste, un premier constat: ce sont tous les noms qui manquent! Le «message» dissident n'a pas passé, même agrémenté de la peur du manque d'électricité et corsé par les menaces planant sur l'emploi. Un minimum de Romands, Hauri, préfet de Moutier, et le Biennois Nobel, flanqués de la Genevoise Jeanne Hersch de service. Un minimum de femmes, trois au total. Et finalement, de façon presque caricaturale, des «personnalités» très familières de cette concentration du pouvoir (énergétique) qui est l'une des caractéristiques de la société nucléaire.
Pour le reste, même si l'argumentation développée est subsidiaire face à l'effet recherché, elle demeure navrante dans ses grandes lignes: répétition de slogans usés, certains même abandonnés par les défenseurs du nucléaire, comme si l'on pouvait revenir aux balbutiements du débat énergétique; proclamation ponctuelle en vue de la votation, comme si le choix de société pouvait être éludé.

POINT DE VUE

M. Victor Lasserre erre

Il y a quelques semaines (DP 738), DP reproduisait quelques lignes tirées d'un éditorial d'«Entreprise romande», signées Victor Lasserre, se trouvant défendre des opinions chères à Pierre Lehmann au chapitre de la protection des eaux.
Abordant dans le même texte le problème des experts dans le débat électronucléaire, Victor Lasserre rejetait l'avis d'un autre collaborateur de DP, Marcel Burri, professeur de géologie à l'Université de Lausanne et auteur d'un livre qui vient de paraître aux Editions d'En bas (c.p. 304, 1017 Lausanne 14), «Qu'en faire? Les déchets radio-actifs, un problème non résolu».
Voici la réponse de Marcel Burri à l'éditorialiste de l'hebdomadaire patronal genevois!

«On ne suivra pas cet autre professeur d'Université, 'de réputation internationale', à en croire ses amis, mais dont la plus grande notoriété tient à sa manie de diffamer ses pairs qu'il accuse d'être soit incompétents, soit vendus au 'lobby nucléaire', soit encore de cumuler ces deux tares.»

Vous avouerais-je que je me suis reconnu à «la réputation internationale»: c'est, en effet un cadeau de mes amis bien intentionnés, cadeau qui m'a surpris et qui a dû amuser quelques collègues. Mais voilà que ce cadeau révèle son utilité, car, sans lui, je ne me serais pas reconnu dans la description de M. Victor Lasserre.

Suis-je atteint d'une manie? Manie: trouble de l'esprit possédé par une idée fixe (Robert). Je recherche dans mes écrits passés la trace de ce trouble; ils portent sur des études concernant les dépôts de l'Ere quaternaire, sur divers plissements du Valais occidental dans lesquels je recherche en vain la trace d'une critique envers d'autres géologues. Ai-je diffamé mes pairs? Diffamer: chercher à porter atteinte à la réputation, à l'honneur de quelqu'un (Robert). Pair: personne semblable quant à la fonction, la situation sociale (Robert).

Donc j'aurais cherché à porter atteinte à la réputation d'autres géologues. Il doit s'agir du petit livre sur les déchets radioactifs qui reprenait toute une série d'articles parus ici-même. Or dans ce livre je me suis efforcé de donner une certaine publicité aux intelligentes recommandations formulées par le groupe des géologues consultés par la Confédération. Ce faisant, ai-je porté ombrage à leur réputation? J'ai aussi repris les remarquables conclusions de la Commission Castaing qui, dans le domaine des déchets nucléaires, s'est prononcée de manière très catégorique en France voisine: ai-je dit du mal de qui que ce soit? Je crois même bien que dans mon petit livre, il n'y a pas un seul mot contre un géologue, qu'il soit mon pair ou mon supérieur.
Bien sûr, j'ai attaqué les institutions, mais toujours en citant mes sources et en rapportant des faits. Est-ce ma faute si le président de la CEDRA se contredit à la radio? Est-ce ma faute si la CEDRA nous promet des granites et trouve du charbon dans un Carbonifère annoncé par d'autres? Est-ce ma faute si la Société helvétique des sciences naturelles patronne la publication d'un opuscule sur le problème du gaz carbonique dont les bases scientifiques sont douteuses? Est-ce ma faute s'il n'y a pas, en Suisse, de Service géologique et si nos connaissances du sous-sol sont mauvaises? Et je n'ai jamais accusé la CEDRA d'être vendue au lobby nucléaire, j'ai seulement dit qu'elle était financée par les producteurs d'énergie, ce qui, d'ailleurs, figure dans ses statuts.

Dans l'article de M. Victor Lasserre, il était question d'expert. Je vais donc me permettre un conseil à ce monsieur que je pourrais considérer comme un expert de la communication: c'est d'apprendre le sens des mots.

Cette critique envers mon petit livre me réconforte: j'ai dû toucher une corde sensible, puisqu'on se croit obligé de me diffamer. Un des directeurs (ou sous-directeur) de l'EOS a aussi affirmé que ce petit bouquin était bourré d'erreurs. J'en attends toujours la liste, des fois qu'on ferait une deuxième édition...

Marcel Burri